

# Énoncé de réaction - Marmotte de l'île de Vancouver

Le 7 janvier 2020

**Nom commun :** Marmotte de l'île de Vancouver

**Nom scientifique :** *Marmota vancouverensis*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) :** En voie de disparition

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation :** L'évaluation ci-dessus confirme la classification de la Marmotte de l'île de Vancouver, inscrites sur la *Liste des espèces en péril* (annexe 1 de la Loi) comme en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

**Justification de la désignation par le COSEPA :** Cette espèce endémique se rencontre seulement sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Depuis la dernière évaluation, en 2008, l'espèce a connu une hausse démographique rapide, suivie d'un déclin. Selon les estimations, la population compterait actuellement de 88 à 101 individus matures à l'état sauvage. La prédation en cours demeure élevée, et la consanguinité et les changements climatiques sont des menaces potentielles. Les activités d'un programme d'élevage en captivité efficace, de même que la supplémentation de la population qui en découle, ont été ralenties. D'après les résultats d'une analyse de la viabilité de la population, le risque de disparition du pays est élevé quand les périodes de faible survie des adultes sont longues, comme en témoignent les déclins précédents et les déclins les plus récents. De plus, relativement peu d'animaux élevés en captivité sont réintroduits dans les colonies sauvages existantes.

**Présence au Canada :** Colombie-Britannique

**Ministre(s) compétent(s) :**

Ministre de l'Environnement du Canada

**Activités de conservations en cours :** Programme de rétablissement de la marmotte de l'île Vancouver (*Marmota vancouverensis*) au Canada [Proposition] Plan national de rétablissement de la Marmotte de l'île Vancouver Résumé des progrès réalisés jusqu'à présent : Les activités de recherche et de surveillance au cours des 15 dernières années ont permis de bien comprendre l'écologie, la répartition et les facteurs limitatifs de la marmotte de l'île Vancouver en liberté. Au cours de l'été 2004, le nombre de marmottes en captivité et en liberté dépassait 120 alors que naissaient 26 rejetons. Cependant, la marmotte de l'île Vancouver demeure une des espèces les plus en voie de disparition au Canada puisqu'il n'y a que 30 individus en liberté. La Marmot Recovery Foundation, une œuvre de bienfaisance enregistrée établie en 1998, continue d'avancer dans ses activités de levée de fonds et d'augmentation de la sensibilité publique, ce qui accroît le soutien public au rétablissement de la marmotte de l'île Vancouver. Résumé des activités de recherche et de surveillance : Les études continues de surveillance de la population, qui ont commencé au début des années 1990, nous ont bien fait comprendre les tailles et les tendances de la population de la marmotte de l'île Vancouver. Les résultats de plus de 10 ans d'études par radiomésure indiquent que la survie à long terme est réduite dans les zones coupées à blanc et que la prédation est un important facteur de mortalité. De plus, une étude de la métapopulation effectuée en 1997 indiquait que les marmottes ne colonisent pas les zones coupées à blanc proportionnellement à leur disponibilité, ces zones agissant plutôt comme piège en attirant les marmottes qui s'y installent au lieu de se disperser dans leur habitat naturel. D'autres recherches ont été axées sur la collecte d'échantillons de sang et de fèces pour y déceler la présence du pathogène *Yersinia* et autres pathogènes éventuels qui pourraient être un important facteur de mortalité de la marmotte de l'île Vancouver. On continue à élaborer et à améliorer les techniques de réintroduction et de reproduction en captivité, lesquelles sont essentielles au rétablissement de la marmotte de l'île Vancouver. Une étude de la convenance de l'habitat, effectuée en 1995, évaluait huit sites éventuels de remise en liberté pour constater que, bien que les huit sites étaient tous conformes aux critères minimaux pour la marmotte de l'île Vancouver, seul un site a reçu la cote « potentiel élevé ». Résumé des activités de rétablissement : Il se fait actuellement de la reproduction en captivité dans quatre installations, soit les zoos de Toronto et de Calgary, un centre privé de reproduction à Langley (Colombie Britannique) et l'installation de reproduction du mont Washington sur l'île de Vancouver. La première réintroduction dans un habitat subalpin naturel n'a pas réussi : trois des quatre individus libérés ont été tués par des prédateurs, et le quatrième a été à nouveau capturé. Au cours de l'été 2004, neuf autres individus reproduits en captivité ont été libérés : un a été tué par un Aigle royal, mais les huit autres ont vécu et sont actuellement en hibernation. Pour favoriser la survie des marmottes réintroduites, des méthodes expérimentales non mortelles pour lutter contre les attaques des prédateurs, y compris l'utilisation de bergers humains, de clôtures et de filets, ont aussi été adoptées. Il a été possible de protéger le cœur de l'habitat de la marmotte de l'île Vancouver situé dans la réserve Green-Haley. Activités de conservation : Le programme de rétablissement de la Marmotte de l'île de Vancouver (*Marmota vancouverensis*) au Canada est affiché comme proposition dans le Registre des espèces en péril. La version finale du programme de rétablissement sera affichée durant l'année 2020.